

Texte de la 606^e conférence de l'Université de tous les savoirs donnée le 10 janvier 2006
Jean-Claude CHESNAIS : « Les courants migratoires en Europe »

La question des migrations internationales est entrée au cœur du champ politico-médiatique, de ce fait, elle est livrée à la confusion, aux passions ; or à l'échelle de l'histoire, la migration internationale obéit à une tendance lourde, croissante, inéluctable, facilitée par le développement de la mobilité, la circulation de l'information et l'abaissement des frontières. Elle se confond avec l'Histoire ; elle fait l'Histoire : le recul séculaire de la mortalité, inaugurant la transition démographique, a créé un emballement de la population et un déferlement des Européens sur les autres continents (peuplement, colonisation). En 1700, la planète se composait pour moitié d'une partie vide (70 millions de km²) où ne vivaient qu'une vingtaine de millions d'habitants (Amériques, Océanie, Sibérie, etc.) ; trois siècles plus tard, cette moitié était peuplée, pour l'essentiel, d'Européens et comptait environ 900 millions de personnes. L'Europe elle-même n'est que ce « petit cap du continent asiatique » (Paul Valéry), dont la France est la pointe extrême, on a pu dire que la France est un « cul de sac », où se sont arrêtées au fil des millénaires, les dernières vagues de migrants.

Le sujet nécessite d'être mis en perspective, avec sa logique sous-jacente, largement liée à la dynamique démographique ; face à la multiplicité, et à l'incohérence des informations, il convient de fournir une grille de lecture, factuelle, objective, appuyée sur des repères solides, donc visant à l'équilibre des vérités, loin des idéologies, des intérêts, ou des perceptions. En Italie, où la fécondité est inférieure à la française depuis la seconde guerre mondiale, où donc le retournement des migrations séculaires pouvait être anticipé, l'opinion a d'abord opposé un sentiment de résistance (crainte de l'invasion) avant, peu à peu, de considérer l'immigration comme un remède à ses faiblesses démographiques ou économiques.

Comme la migration ne se prête pas facilement à la mesure statistique et encore moins à la formalisation mathématique, elle est souvent absente des traités de démographie. Pourtant, elle est un élément essentiel de la régulation démographique, une dimension majeure du peuplement, mais vue, au quotidien, à travers le prisme de ses coûts, on en oublie l'avantage économique sur le long terme.... Ce sont ces trois points qui seront abordés, avant une conclusion sur le caractère indispensable de l'instauration d'une politique anticipatrice et quelques tableaux annexes sur la situation récente en Europe.

I. LA TRANSITION MIGRATOIRE OU L'ÉLÉMENT OUBLIÉ DE LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

Longtemps premier continent d'émigration, l'Europe devient le premier continent d'immigration. L'émigration européenne est ancienne; elle n'a pris une allure de masse que lorsque les conditions techniques (coût et sécurité des transports) et démo-économiques ont évolué : c'est, sans doute, la plus grande migration des temps modernes (on peut cependant penser que les migrations du XXI^e siècle seront bien plus massives). Nous retracerons ici, pour les principaux pays concernés, le profil temporel de cette émigration transocéanique.

Il convient cependant, au préalable, de mettre en garde sur la qualité des données : les statistiques de migrations légales sont les moins fiables et les moins comparables de toutes les statistiques démographiques . La notion d'émigrant n'a pas d'acception universelle et, d'un pays à l'autre, les données sont rassemblées sur la base de critères différents. De façon générale cependant, les migrations par mer sont mieux connues que les migrations par voie terrestre (or, il n'est pas rare que, même pour les pays à façade maritime, au XIX^e siècle, l'on quitte son pays par voie terrestre pour embarquer dans le port d'un pays voisin). La qualité comparée des enregistrements n'est pas connue, même si l'on peut raisonnablement admettre qu'en volume global, tout au moins, la migration transocéanique est moins mal connue que toute autre. Les discordances classiques à son sujet, n'en existent pas moins puisque, pour la période 1846-1932, le nombre de migrants, selon les pays d'émigration, s'élèverait à 53,5 millions de personnes et, suivant les pays d'immigration, à 59,2 millions (nombre parfois porté jusqu'à 65 millions). Une telle incertitude paraît cependant faible en regard de celle qui touche l'importance des retours. Or, il semble que ceux-ci aient longtemps été sous-estimés et aient pu s'intensifier à partir de la fin du XIX^e siècle, lorsque les terres vierges commençaient à se faire plus rares aux États-Unis et que, parallèlement, plusieurs pays d'Europe occidentale amorçaient la seconde phase de leur industrialisation. Un effort d'utilisation de mesures indirectes à partir des recensements est donc nécessaire : c'est ainsi que Kuznets et Rubin (1954) ont pu évaluer les taux de retour pour les États-Unis avant 1908, année à partir de laquelle ceux-ci ont été enregistrés officiellement.

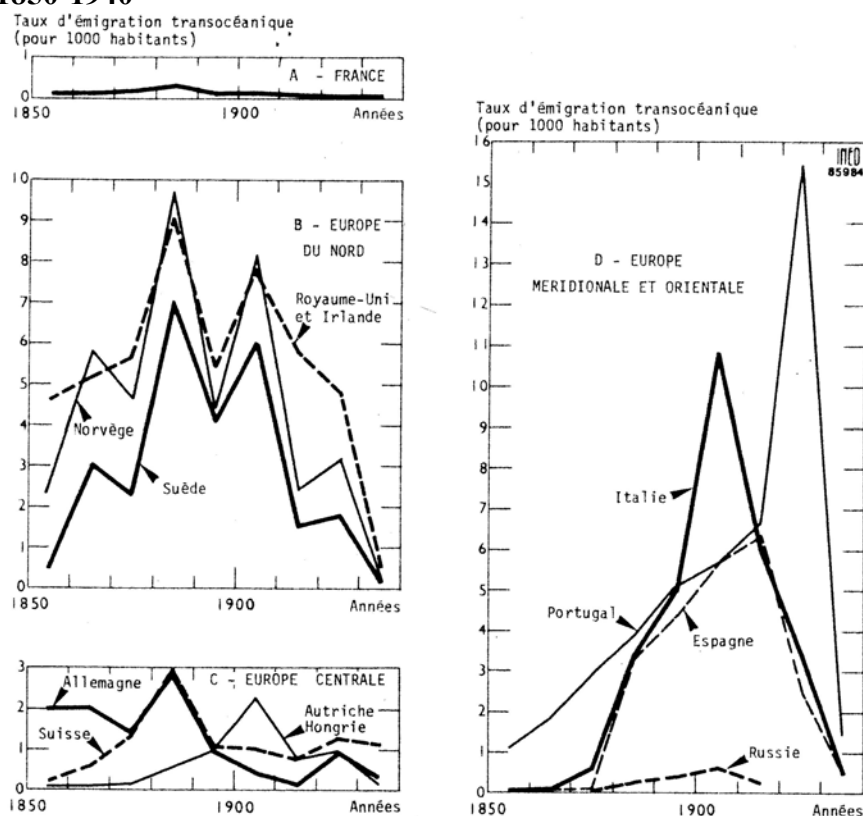
1) De l'émigration...

L'émigration intercontinentale a, en dehors de l'Autriche-Hongrie, touché, au premier chef, les puissances maritimes occidentales. D'abord restreinte à de maigres contingents d'aventuriers ou de déportés, la migration cesse d'être marginale dans les années 1830 pour prendre progressivement, dans la seconde moitié du siècle, au fur et à mesure que les changements structurels traversent le vieux continent, une ampleur exceptionnelle. Les premières vagues sont confinées à l'Europe du Nord-Ouest, principalement l'Irlande, dont

la poussée démographique séculaire n'avait alors d'égale, en proportion, que celle de l'Angleterre et de la Russie ; l'émigration transocéanique se propage, au milieu du XIX^e siècle, à l'Allemagne, pour toucher une trentaine d'années plus tard, l'Europe centrale et finalement gagner l'Europe du Sud, puis l'Europe de l'Est.

Nous avons calculé les taux d'émigration, que nous avons ensuite portés sur des courbes (figures 1A à 1D). On constate ainsi, que, pour chaque pays, la pointe d'émigration tend le plus souvent, à coïncider à une légère translation temporelle près, avec le pic de croissance naturelle: la migration culmine à l'époque où, à la suite de la baisse de la mortalité, la courbe d'accroissement naturel tend vers son apogée; et l'amplitude de la vague de départs est en rapport étroit avec le niveau d'accroissement naturel, donc avec les types de transition démographique. La migration est, dans ses caractéristiques, inséparable des profils de transition et, réciproquement, ceux-ci, en retour, sont marqués par les développements que prend la migration. Nous y reviendrons, sur des données plus agrégées.

Figure 1.- Taux d'émigration transocéanique en Europe, par grandes régions, 1850-1940



La France, dont la baisse séculaire de la natalité est à peu près parallèle à celle de la mortalité (et se caractérise donc par un profil de transition bas et plat) connaît, sous le Second Empire, un regain de natalité; le profil migratoire est à l'image même de ce portrait : il est bas, plat et comporte une petite pointe dans les années 1880, c'est-à-dire une vingtaine d'années après la remontée de la natalité. Les pays d'Europe du Nord (Royaume-Uni, Irlande, Norvège et Suède), à transition précoce et assez « haute », ont des taux d'émigration qui culminent à la fois relativement tôt (années 1880) et relativement haut (entre 5 et 10 p.1000), cependant que leurs homologues d'Europe centrale (Allemagne, Suisse, Autriche-Hongrie) où la transition présente des caractéristiques similaires, mais qui n'ont que peu ou pas du tout d'ouverture maritime, voient leur émigration plafonner en même temps, mais à une hauteur bien inférieure (2 à 3 p. 1 000 seulement).

En Europe méridionale et orientale, la transition est plus tardive et la croissance naturelle corrélativement plus forte, les courants migratoires ne revêtent leur ampleur maximale qu'après 1900, à des niveaux comparables, pour les pays du Sud (Italie, Espagne, Portugal) à ceux des pays du Nord (plus de 5 p. 1 000) mais, par la suite, les taux tendent à culminer plus haut et l'allure générale des courbes incline à faire penser que, sans les bouleversements tragiques qui ont marqué les décennies suivantes (Première Guerre mondiale, restriction de l'immigration non anglo-saxonne aux Etats-Unis, grande dépression économique, installation de dictatures à l'Est et au Sud du vieux continent, Seconde Guerre mondiale), la migration transatlantique était appelée à se poursuivre, voire à s'amplifier. Là encore, s'impose l'inévitable distinction entre pays maritimes et pays continentaux : si la Russie, par exemple, enregistre également une poussée migratoire, les taux demeurent très faibles (le pays, il est vrai, offre d'immenses étendues vierges à la colonisation).

Ainsi, c'est au moment même où la proportion des jeunes adultes est exceptionnellement élevée que l'on assiste au gonflement de l'émigration transocéanique. Cette relation entre émigration et pression démographique est d'autant plus sensible que les forts contingents coïncident avec le maintien de structures sociales rigides faisant obstacle à la promotion des jeunes ou avec des innovations économiques tendant à engendrer des excédents de main-d'œuvre. Cette liaison statistique entre le taux d'émigration et le taux d'accroissement naturel (saisi 20 ans plus tôt) a été mise en évidence à partir d'observations relatives à la Suède et à la Norvège de 1850 à 1930, l'existence d'une corrélation très forte.

Puis l'observation a été généralisée à l'Europe entière. En effet, le profil temporel de l'émigration européenne ne peut être expliqué seulement par la demande de travail aux Etats-Unis. Il dépend de l'évolution démographique dans les pays de départ; (il en dépend moins, cependant, par le facteur qu'il met en cause – « le cycle des naissances » que par la baisse de la mortalité). Chacune des quatre grandes vagues d'émigration est ainsi reliée à une pointe d'accroissement naturel, antérieure d'un quart de siècle.

La démonstration commence, là encore, par un traitement des statistiques d'émigration suédoises, celles-ci présentant le double avantage d'être de bonne qualité et de comporter une répartition par âge des émigrants. Rapprochant le nombre d'émigrants par groupe

d'âges de l'effectif des générations correspondantes, il relève une forte corrélation entre les deux séries : plus le nombre de jeunes adultes est grand, plus l'émigration tend à être importante. Le calcul est mené sur les trois groupes quinquennaux 15-19, 20-24 et 25-29 ans, qui, à l'époque de plus forte émigration, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, regroupent à eux seuls les deux tiers (65,6 % en 1851-1900) des partants.

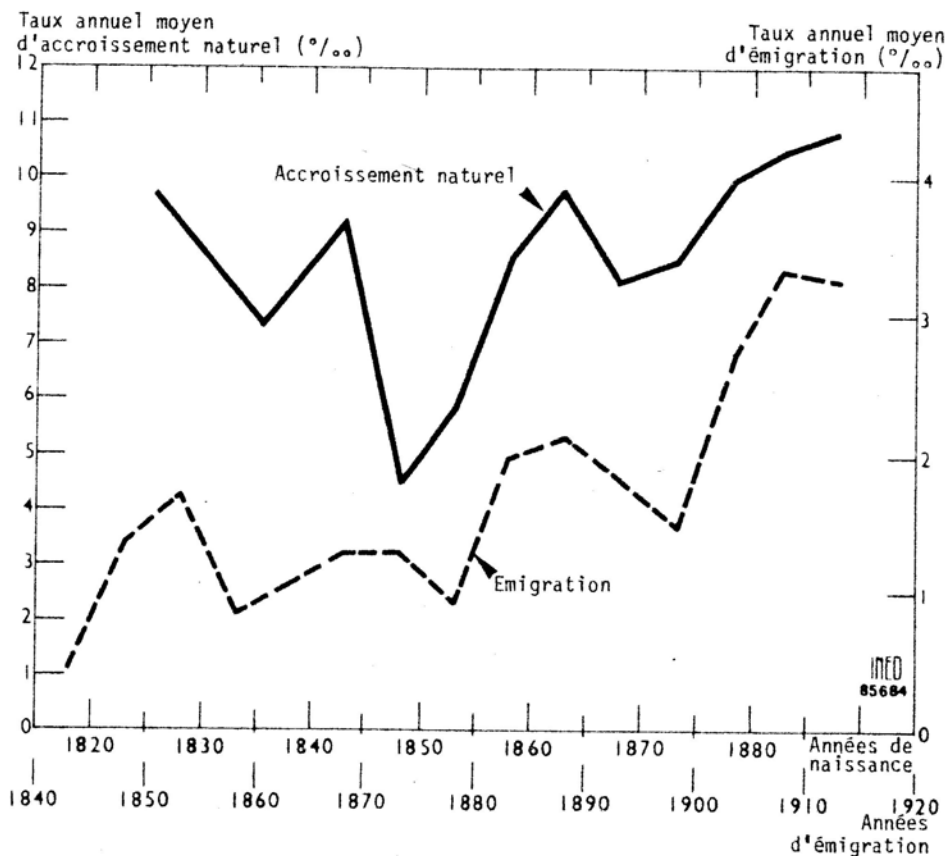
Pour les autres pays, les données n'ont pas la même richesse qu'en Suède. On peut néanmoins mettre en évidence, pour l'Europe prise dans son ensemble, une correspondance entre l'excédent naturel et l'émigration un quart de siècle plus tard : les quatre grandes vagues d'émigration de 1844-1854, 1863-1873, 1878-1888 et 1898-1907, font ainsi écho aux pointes de croissance naturelle des années 1820, 1840-1845, 1860-1865 et 1885-1890 respectivement. L'observation porte sur la période 1815-1905; nous l'avons reprise ici et étendue jusque 1915. La figure 2 fait ressortir l'étroite relation existant entre les fluctuations des deux séries; le coefficient de corrélation obtenu est 0,740 (valeur significative à 5 %).

Si maintenant l'on décompose cette évolution par grande région de l'Europe, en excluant la France qui n'a pas participé au mouvement d'exode, qu'observe-t-on ?

Du point de vue des migrations transocéaniques du XIX^e siècle, l'Europe peut être découpée en trois grandes aires géographiques : le Nord-Ouest, qui a alimenté la « vieille » migration; le Sud, puis l'Est, dont la migration a été plus tardive et surtout plus massive : les courants d'émigration n'y prennent d'importance qu'à partir des années 1880, mais leur force vient vite à dépasser celle des grandes vagues en provenance de l'Europe du Nord-Ouest puisque, vers 1910, pour chacune de ces régions, le flux annuel moyen des départs dépasse 500 000 alors que durant la décennie 1880, qui avait marqué la phase de plus fort exode des populations « occidentales » (britannique, allemande et scandinave principalement), le flux annuel moyen des émigrants s'était maintenu en deçà de 450 000 (on ignore cependant le taux de retour comparé des différentes régions).

S'agissant de l'Europe du Nord-Ouest (1801-1915), les taux annuels moyens d'émigration, sont, comme nous l'avons vu, relativement peu élevés puisque, tout au long de la période considérée, ils s'échelonnent entre 1 et 4 p. 1 000 seulement; ils n'avoisinent ou ne dépassent 3 p. 1 000 (périodes 1846-1855, 1866-1870 et 1881-1890) que lorsque la croissance naturelle des populations a elle-même, un quart de siècle plus tôt, franchi le seuil de 10 p. 1 000 (périodes 1816-1825, 1841-1845 et 1856-1860 respectivement). Seules font exception les dernières décennies étudiées quand, dans le dernier quart du XIX^e siècle, le taux d'accroissement naturel parvient à son sommet (11 à 12 p. 1 000): les économies des pays concernés ont alors atteint un rythme de croissance industrielle suffisant pour éponger le croît démographique.

Figure 2.- Accroissement naturel et émigration, Europe entière, 1821-1915



En Europe méridionale également, l'émigration ne prend de l'ampleur qu'à la suite de la poussée de l'accroissement naturel, mais les seuils et les taux de départ sont tout autres : dès que le rythme de croissance naturelle dépasse le niveau de 6 p.1 000, le taux de départ devient très élevé, au point même d'approcher, puis de dépasser, au début du siècle, la croissance naturelle correspondante (années 1876-1890) alors même que celle-ci n'est pas encore parvenue à son apogée. C'est en Italie que le phénomène atteint son paroxysme : en 1906-1910, par exemple, le nombre des départs est supérieur d'un tiers à l'accroissement naturel des années 1881-1885.

Pour l'Europe orientale enfin, où l'évolution est encore plus tardive, l'émigration ne se développe, de même, que lorsque la croissance naturelle a pu se traduire par une accentuation sensible de la pression démographique, c'est-à-dire à partir du début du XX^e siècle. Là encore, la correspondance entre la pression démographique consécutive au gonflement progressif des excédents de naissances à partir des années 1880 et l'amplification des courants migratoires une vingtaine d'années plus tard est claire (tableau VI.8). De même que pour l'Europe méridionale, la courbe de croissance naturelle n'a pas encore atteint son plafond lorsque les migrations associées sont interrompues, d'abord par les circonstances (guerre 1914-1918) puis par la volonté politique (instauration de quotas très sévères par le gouvernement américain). Si, comparés à ceux d'Europe du Sud, les taux d'émigration apparaissent faibles (à peine 3 p. 1 000 au lieu de 9 à 10 p. 1 000 à la veille de

la Première Guerre mondiale), les nombres de migrants en fin de période sont, du fait du volume des réservoirs démographiques concernés, tout à fait comparables et l'analyse des tendances porte à croire que sans la politique de suspension des États-Unis au début des années 1920, l'émigration slave en provenance d'Europe orientale était destinée non seulement à prendre la première place, mais à dépasser très nettement, par son volume, les courants en provenance du monde anglo-saxon, voire du monde latin.

Si, dans l'analyse des facteurs affectant le volume, la direction et le calendrier du mouvement migratoire, l'attention s'est, à juste titre, focalisée sur l'influence du cycle économique, les facteurs démographiques ont donc, dans la détermination des tendances longues, un rôle plus important qu'il n'est généralement admis.

Les lois de 1921 et 1924 instaurent une réduction drastique des flux d'entrants et surtout une sélection de fait à l'encontre des immigrants originaires d'Europe orientale et méridionale, jugés peu désirables. Quant à la population asiatique, elle s'est vue, en pratique, fermer l'entrée beaucoup plus tôt : une législation hostile aux Asiatiques est déjà en place en Californie dès le milieu du XIX^e siècle (Commons, 1907); elle se renforce par des restrictions générales appliquées en 1882 aux Chinois, en 1907 aux Japonais, etc. Le temps de la grande migration est désormais révolu; en 1921-1929, le taux d'émigration européen est deux fois moindre qu'en 1846-1890. La composition ethnique continue à se transformer, les peuples européens voient leur place régresser : jusqu'alors en nombre négligeable, les immigrants en provenance du Mexique (10 %) sont plus nombreux que ceux qui proviennent d'Allemagne ou de Scandinavie, et presque aussi nombreux que ceux qui arrivent des îles britanniques ou d'Italie. Cette restructuration reflète l'histoire de la transition démographique.

Si l'on excepte la vague allemande de 1949-1952 (départ de réfugiés), les quelques contingents subsistants en provenance d'Europe sont, pour l'après-guerre, issus d'Angleterre et d'Italie (effet d'inertie); la contribution européenne au peuplement des États-Unis devient marginale, cependant que, corrélativement, celle des pays peu développés est de plus en plus largement majoritaire. En 1965, les quotas raciaux sont abolis au profit d'un système combinant qualification et regroupement familial. L'immigration devient universelle. Plus avancées dans la transition et moins éloignées géographiquement, l'Asie et l'Amérique latine (avec 37 et 31 % des flux respectivement dès 1975-1979) occupent la plus grande place, mais la migration africaine (2 %) commence, avec plus de 10 000 personnes par an à la fin des années 1970, à s'affirmer. En réalité, compte tenu des migrations clandestines, le poids des flux latino-américains est sensiblement plus important et les années 1990 apparaissent, au total, comme la période de plus forte immigration permanente (en valeur absolue) de toute l'histoire américaine. Au total, sur la période 1965-2001, le nombre d'immigrants se monte à 22 millions ; il dépasse sensiblement celui de la grande vague de 1990-1914. En 2004, la population hispanique (40 millions) est devenue la première minorité, devant la minorité noire, mais les flux d'entrants asiatiques tendent à devenir aussi importants que les flux hispaniques.

Ainsi, les sources d'émigration à destination du nouveau monde développé se déplacent au fur et à mesure de la maturation de la transition démographique : la migration se délocalise. Mais pour les pays développés de peuplement ancien, non seulement l'émigration tend peu à peu à se tarir, par disparition des excédents démographiques, mais l'immigration en provenance de pays moins avancés, d'abord en provenance de pays moins avancés d'Europe du Sud ou de l'Est, puis de pays plus pauvres, géographiquement proches ou historiquement liés (ex-colonies ou protectorats) y prend une place nouvelle.

2) A l'immigration

Longtemps terre d'émigration, l'Europe est, à son tour, devenue territoire d'immigration. En Europe occidentale, dès l'après-guerre, le courant d'immigration séculaire se renverse, et le phénomène s'étend lentement aux autres régions de l'Europe : dès les années 1970, l'Europe méridionale enregistre un solde positif substantiel (+ 0,5 million de personnes); si, dans les autres régions (Nord et Est), les soldes ont longtemps été négatifs, ils s'amenuisent d'une décennie à la suivante.

D'abord essentiellement extra-européennes (jusque l'entre-deux-guerres), les migrations intéressant le vieux continent deviennent intra-européennes (de la guerre à la fin des années 1960, voire au-delà). Elle proviennent du Sud agraire : Italie, Espagne, Portugal, Grèce, Yougoslavie, et vont vers le Nord industriel : Allemagne, Benelux, France, Suisse, Royaume-Uni, Suède, etc. ; elles sont aussi originaires de l'Est, tombé sous le joug communiste, et s'orientent alors vers le monde libre. On estime que le nombre de personnes ayant « voté avec leurs pieds » c'est-à-dire ayant émigré de l'ex-sphère communiste entre 1946 et 1990 se monte à 16 millions. C'est d'ailleurs l'hémorragie humaine qui entraîne la construction du « mur de la honte » en 1961 et aussi, paradoxalement, sa destruction en 1989. Finalement, les flux sont devenus africains ou asiatiques. Le raisonnement de Levasseur (1892), contemporain de la grande migration européenne : « l'Europe voit naître tous les ans sur son sol un excédent de population que, dans l'état actuel de productivité de son agriculture, de son industrie et de son commerce, et avec la moyenne actuelle des consommations individuelles, elle est impuissante à faire vivre », s'applique désormais à d'autres continents.

Tableau 1.- Estimation de la migration nette (en milliers) par région et par pays d'Europe, pour chaque décennie de 1950 à 2000

Région/Pays	1950-1960	1960-1970	1970-1980	1980-1990	1990-2000	1950-2000
Europe Occ.	+2050	+4300	+2300	+3140	+5210	17000

France	+960	+1990	+660	+530	+560	4700
Allemagne	+1000	+1700	+1220	+1850	+3600	9370
Pays-Bas	-150	+100	+330	+210	+350	840
Suisse	+300	+310	-110	+350	+230	1080
Europe du Nord	-1020	+300	+300	+630	+1130	1340
Danemark	-60	+20	+30	+50	+130	170
Finlande	-90	-160	-30	+50	+60	-170
Irlande	-400	-160	+100	-210	+90	-580
Norvège	-30	0	+40	+60	+90	+160
Suède	+90	+210	+110	+160	+200	+770
Royaume-Uni	-530	-20	-180	+280	+870	+420
Europe de l'Est	-2700	-1350	-50	+1010	+1990	-1100
Pologne	-310	-220	-330	-310	-180	-1350
Roumanie	-175	-115	-110	-215	-640	-1255
Russie	-1330	-1340	+315	+2000	+3290	+2935
Ukraine	-350	+460	+260	+230	-160	+440
Europe du Sud	-3140	-3880	+500	+110	+1140	-5270
Grèce	-200	-400	+210	+210	+450	+270
Italie	-1020	-820	-30	-140	+1160	-820
Espagne	-780	-600	+150	+200	+370	-660
Europe entière	-4800	-780	+3040	+4750	+9450	+11330

Source: Calculé d'après: *U.N. World Population Prospects 2000*, vol. 1, New York, 2001,

Le tableau ci-dessus retrace la dynamique d'ensemble pour les régions de l'Europe de 1950 à 2000. Obtenu par la méthode dite de l'équation (qui consiste à évaluer l'écart entre les variations de la population totale d'un recensement au suivant et les soldes naturels inter-censitaires correspondants), il n'est certes, comme tout procédé d'estimation par solde, pas exempt d'erreur, mais l'évolution des ordres de grandeur est suffisamment prononcée pour être parlante par elle-même. En Europe occidentale, le tournant a lieu peu avant 1950 :

dans la plupart des pays, l'immigration l'emporte sur l'émigration; on assiste à d'importantes vagues de retours des anciens territoires coloniaux d'Afrique et d'Asie; au début des années 1960, dans ses échanges avec l'Amérique latine (Argentine notamment) un pays comme l'Italie enregistre plus de retours que de départs. En 1964, l'Europe occidentale ne compte que 3 millions de travailleurs migrants, dont 1 million en France, pays où la fin de l'accroissement démographique s'est manifestée beaucoup plus tôt; en 1973, ce nombre dépasse 6 millions. L'Europe du Nord-Ouest réussit - par l'attraction que crée sa prospérité (et aussi, du fait des déficits de main-d'œuvre jeune qu'ont creusés, par la dépression de la natalité, la crise des années 1930 et la guerre) - à concurrencer sur le terrain migratoire les pays anglo-saxons d'outre-mer; elle attire des migrants venus des pays du Sud à économie agricole ou de pays de l'autre rive de la Méditerranée; en même temps, l'émigration outre-mer se contracte. Au total, durant la période 1960-1970, en Europe de l'Ouest, la migration nette s'élève à près de 5 millions, le mouvement étant, pour une bonne part, alimenté par les pays méridionaux de l'Europe. En dépit de la récession économique, l'Europe de l'Ouest demeure, dans la décennie suivante, importatrice nette de migrants : le solde est, pour près des deux tiers à créditer au compte de l'Allemagne fédérale où les flux d'entrants sur le marché du travail (issus pour partie des générations creuses 1945-1955) étaient insuffisants par rapport à la demande de l'appareil productif. Des pays de forte émigration traditionnelle, comme l'Irlande et la Norvège, se caractérisent même dans les années 1970 par une immigration nette (positive).

3) L'inversion des courants

Sur l'ensemble de la période 1950-2000, l'Europe voit, globalement, l'immigration l'emporter sur l'émigration (le solde dépassant les 11 millions), le clivage traditionnel, encore très fort en début de période, entre les pays du Nord-Ouest et les pays du Sud s'estompe progressivement, tous étant désormais caractérisés, à des degrés divers, par une immigration nette. L'Europe occidentale enregistre à elle seule un solde migratoire de 17 millions de personnes (dont plus de la moitié sont imputables à l'Allemagne : rapatriement d'Allemands ethniques installés à l'Est, immigration de travailleurs turcs, italiens, yougoslaves, grecs, etc.) Enfin, le territoire russe, à partir des années 1980, a de son côté, assisté au reflux massif des « pieds rouges », colons présents dans les républiques périphériques pressentant ou vivant le démantèlement de l'empire soviétique (climat d'insécurité).

L'inversion des courants migratoires avec le rétrécissement de l'accroissement naturel a été illustrée ici par l'histoire relative à deux pays : la Suède et l'Italie (figures 3 et 4). Dans un cas comme dans l'autre, les soldes migratoires, négatifs et maximaux à l'époque de plus forte croissance naturelle, se retournent lorsque celle-ci tend vers zéro; c'est, en effet, lorsque les taux nets de reproduction descendent en dessous de la ligne de remplacement des générations que cette inversion se produit. La migration exerce donc un effet

modérateur sur la croissance démographique, la ralentissant quand elle est très rapide et l'augmentant quand elle est faible.

Figure 3.- Migration nette et accroissement annuel, Suède, 1851-2001

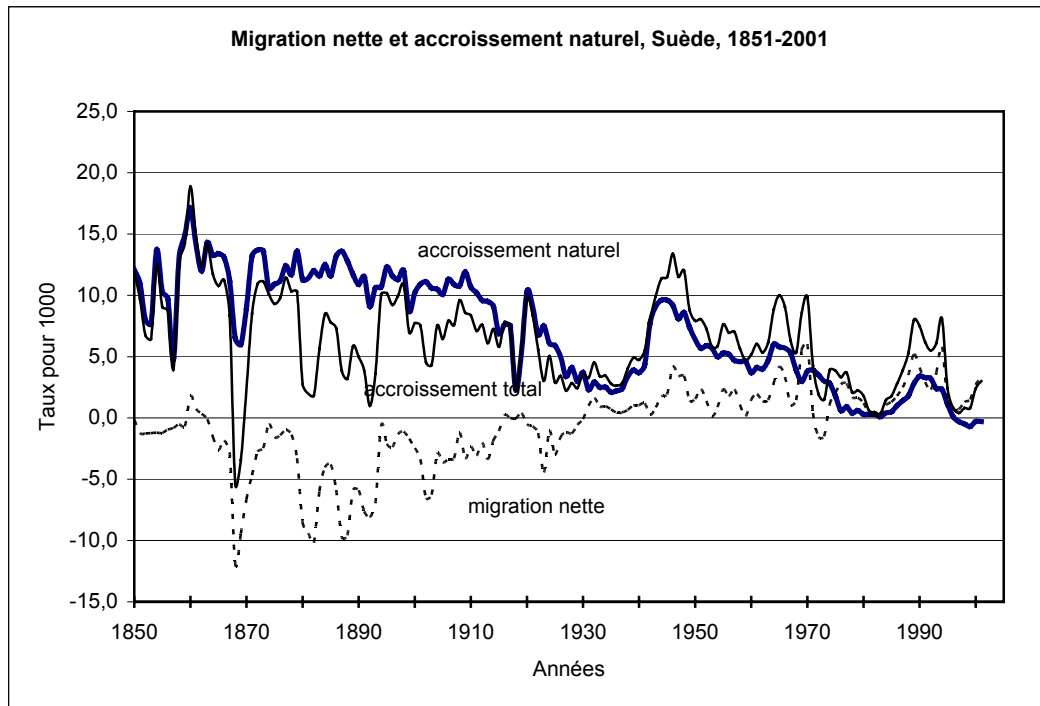
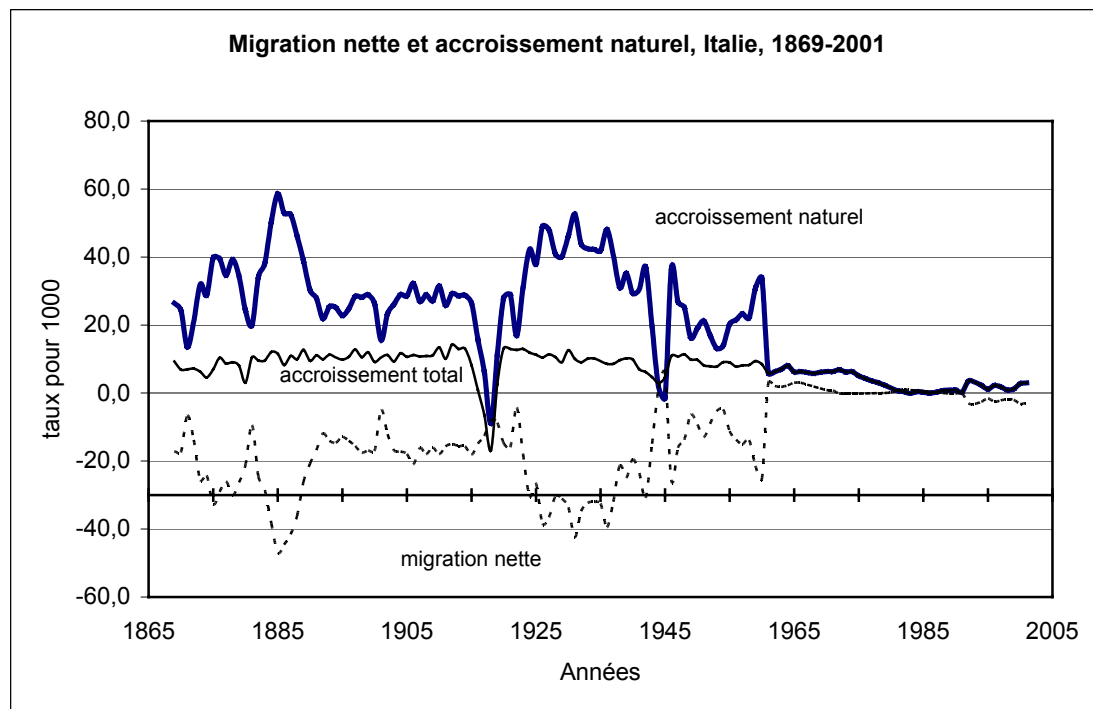


Figure 4.- Migration nette (estimation avant 1921) et accroissement naturel, Italie, 1869-2001



Ce qui vaut à l'échelle d'un pays vaut également pour ses régions ; en France, par exemple, du fait de la haute fécondité « atlantique », les Bretons avaient des excédents de population, et, pour les entrepreneurs, jusque vers les années 1950, ils figuraient aux rangs des « immigrés », avec leurs homologues étrangers, principalement latins (chacun se souvient de la figure légendaire de Bécassine, la « bonne », native de Bretagne, domestique au service des familles bourgeoises de Paris) ; la domesticité se renouvellera au fil des vagues d'immigration, le cycle portugais arrivant, par exemple, de nos jours, à son tour, en voie d'achèvement, au profit des populations noires. Le Nord de l'Italie s'est nourri de l'exubérance démographique du Sud (le Mezzogiorno) ; de même, la population « basque » est, pour une large part, composée d'Andalous. Aujourd'hui, aussi bien le Sud de l'Espagne que le Sud de l'Italie, avec la maturation de la transition démographique, deviennent des régions d'immigration. La transition « migratoire » est un produit de la transition « naturelle » ; les diasporas (chinoise, indienne, irlandaise, italienne, ..., bretonne) sont alimentées par la démographie, la géographie (ouverture maritime), l'histoire (les habitudes de mobilité, les conflits), la politique (régimes autocratiques), l'organisation sociale (les réseaux, les mafias, la corruption des circuits de migration), les nouvelles techniques d'information (Internet), etc.

Conclusion

Les pays d'Europe centrale et orientale sont eux-mêmes dans une phase intermédiaire (ralentissement des départs, migrations de transit), de même que le seront bientôt les pays du Maghreb qui seront à la fois des pays d'émigration (résiduelle) et des pays d'immigration (structurelle). Le même mécanisme est donc à l'œuvre, quelles que soient les zones géographiques. Il relève des forces du marché, de la dynamique de l'offre et de la demande de travail. Poursuivons notre illustration pour la présentation d'un cas, peu attendu, celui de la Turquie : dans les années 1990, la Turquie est devenue un pays d'immigration par pression politique (réfugiés) de l'Ouest (reflux des Turcs ethniques fuyant une bulgarisation forcée, afflux de Bosniaques musulmans) et de l'Est (installation d'Iraniens voulant échapper à la révolution islamique à partir de 1979). Les réfugiés sont, pour la plupart, restés en Turquie : le niveau de vie relatif est assez élevé, l'Europe est proche. Mais surtout des flux importants d'Asiatiques et d'Africains (Ghana, Nigeria) utilisent la Turquie comme une passerelle vers l'Europe. La transition migratoire est nette, puisque, vers 1970, l'émigration turque épongeait le tiers de l'accroissement naturel. L'Afrique est le continent qui, du fait de son morcellement et de son instabilité, compte le plus de réfugiés ; c'est elle, dont les économies -atones- sont incapables d'absorber une population active en croissance de près de 4 % chaque année, dans un contexte de chômage de masse parmi les jeunes, vivant sans espoir et prêts à fuir ou à combattre le pouvoir, pour se tracer un destin, qui alimentera les principaux flux d'immigration incontrôlables vers les nouvelles terres d'accueil à venir, sur les deux rives de la Méditerranée, dans l'ex-bloc soviétique, en Amérique « anglo » ou latine, voire en Asie.

La pression migratoire et les morts désespérées des migrants d'Afrique noire en chemin (été 2005) vers les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, de même que les arrivées intempestives de migrants vers l'île italienne de Lampedusa sont un révélateur des mouvements de population à venir ; l'Union Européenne a entamé le processus dit de Barcelone (coopération avec son Sud méditerranéen), mais il s'agit plus de rhétorique que de pratique, alors que les Etats-Unis ont su créer une zone de libre-échange avec le Mexique. Le Président Boumediène (Algérie) avait annoncé ces grandes migrations du Sud vers le Nord ; le Président du Sénégal avait été encore plus clair, avec sa formule : « on n'arrête pas la mer avec ses bras » ; que l'on songe au Mur de Berlin ou à tous les dispositifs de protection mis en place en bordure du Rio Grande pour empêcher les migrations ! Des auteurs tels que Jean Raspail (1973) ou Alfred Sauvy (1987) avaient été maudits pour avoir été clairvoyants, prémonitoires, politiquement incorrects : la vérité fait peur. L'histoire en cours est l'épreuve de vérité ; elle décante les écrits des prophètes et rejette dans l'oubli les textes conformistes bien-pensants. Ces grandes migrations sont le fruit de déséquilibres structurels combinés (économiques, démographiques, politiques, culturels, etc.) ; agir sur les symptômes est faire preuve d'aveuglement ; ce sont les causes qu'il faut s'efforcer de réduire (insuffisance de coopération technique privée, réhabilitation de l'Etat et de l'infrastructure, arrêt de l'« aide »-détournée de sa vocation-responsabilisation des élites, encouragement à la naissance de démocraties, incitation au commerce équitable, lutte contre la corruption, ... Le même raisonnement vaut, dans une large mesure, pour les pays de l'ex-empire soviétique, sinistrés par le communisme ; songeons que l'Allemagne de l'Est a vu son niveau de vie relatif chuter de 70 % par

rapport à l'Allemagne de l'Ouest en 4 décennies seulement (1949-1989), et que le salaire minimum dans un pays comme la Bulgarie en 2005 est de l'ordre de 75 € par mois, au lieu de près de 1000 en France, ceci alors que l'alimentation et les biens d'importation sont de prix comparables.

Depuis quelques décennies, sur la base des recensements (décompte du nombre de personnes « nées à l'étranger »), la Division de la Population publie des estimations de la population « migrante » dans le monde ; l'ordre de grandeur, au début du XXI^e siècle, avoisine 3 %. Les grandes migrations sont l'essence même de l'histoire : les origines de l'humanité semblent venir d'un foyer de peuplement originel situé en Afrique orientale ; depuis, les hommes ont essaimé au fil des millénaires. Malgré les progrès de la génétique, les énigmes restent nombreuses ; sur les derniers siècles cependant, la connaissance est assez robuste .

La transition migratoire est un sous-produit de la transition démographique, une soupape de sûreté face au chômage de masse dans les pays de départ ; elle reflète les déséquilibres internationaux de toutes natures : politique, économique, culturel, démographique. Là où, du fait de la sous-fécondité chronique, la main-d'œuvre devient rare, donc chère, son coût devient prohibitif et l'immigration sert de correctif. Longtemps la frontière entre le « Nord » et le « Sud » a été intérieure à l'Europe entre le Nord-Ouest industriel et le Sud agricole, voire à l'intérieur des pays eux-mêmes (Italie du Nord absorbant une partie des surplus du Mezzogiorno, Catalogne se peuplant d'Andalous), puis elle s'est déplacée vers la Méditerranée, avant de reculer au-delà, par exemple jusqu'à la barrière saharienne.

II. LA TRANSFORMATION DE LA COMPOSITION DEMOGRAPHIQUE DE L'EUROPE

L'Europe entière présente un profond déficit de fécondité, dont les conséquences vont au-delà du vieillissement démographique conventionnel.

1) L'implosion démographique

Il manque un bon tiers environ de naissances pour assurer le remplacement des générations. L'implication est immédiate. La persistance d'un tel régime de fécondité se traduit par un mécanisme de décroissance en spirale des naissances. Ainsi, en Allemagne, au début du XX^e siècle, le nombre de naissances annuel était de 2 millions ; en 2005, il n'est plus que de 600 000, soit trois fois moins, tout porte à penser que la décroissance exponentielle se poursuivra et qu'en 2050, ce nombre ne sera plus que de 250 000, voire moins, alors que la population âgée devrait doubler. L'inversion de la pyramide des âges est là et c'est le creusement du déficit de jeunes qui importe le plus pour l'avenir. Le nombre de décès tend à l'emporter sur le nombre de naissances, il est même déjà presque double en Russie, où, malgré le retour des colons après le démembrement de l'empire soviétique (1991), la population a perdu cinq millions d'habitants ces quinze dernières années ; en Ukraine, la perte est analogue, en Bulgarie et en Roumanie, elle avoisine deux millions (ces deux derniers pays subissent une forte émigration, mais en même temps, ils deviennent des pays de transit pour des travailleurs venant de pays plus pauvres : on trouve toujours plus pauvre que soi). Comme au Japon, le mouvement de dépopulation s'amorce en Allemagne et en Italie.

Dans un nombre croissant de pays, le potentiel de main-d'œuvre (population d'âge actif 15-64 ans) commence à diminuer ; en France même, en 2004, avec l'arrivée à l'âge de la retraite de la première génération du baby-boom, la population active commence à diminuer. Or le maintien de la croissance économique est lié, pour une bonne part, à l'équilibre de la population active. La situation du marché du travail peut donc conduire à revoir l'attitude à l'égard de l'immigration.

2) Les zones de plus forte résistance à la baisse de la fécondité

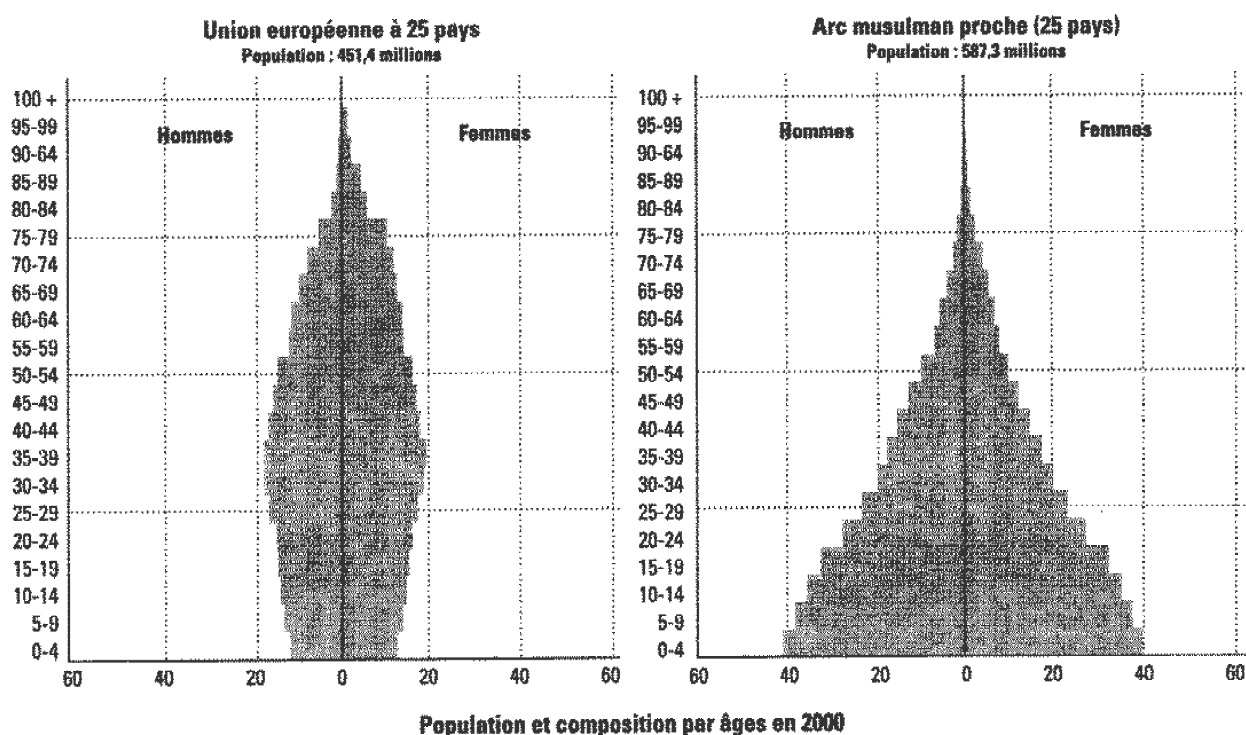
La baisse séculaire de la fécondité tend à se généraliser, à s'universaliser. En 2005, des pays comme la Tunisie, l'Iran ou l'Algérie présentent un indicateur conjoncturel proche de celui de la France. L'ensemble du Maghreb et la Turquie a accompli sa mutation démographique ; cette zone va peu à peu cesser d'être un bassin d'émigration ; elle est déjà transformée en espace de transit, autrement dit, en pleine transition migratoire ; de même que dans les pays intermédiaires d'Amérique latine (Mexique), ou d'Asie (Asie orientale et même Inde), on y voit se développer des courants migratoires en provenance de pays plus déshérités. Jamais les inégalités internationales de revenu n'ont été aussi grandes : certains pays continuent leur révolution technologique, engrangeant d'incessants progrès de productivité, depuis deux siècles, cependant que d'autres demeurent immobiles. Ce qui est le cas notamment des plus enclavés ou des plus éloignés des grands foyers de modernisation.

Deux grandes régions offrent une grande résistance à la limitation des naissances : l'Afrique sub-saharienne et le Moyen Orient (Péninsule arabe) ; certains dirigeants africains rêvent même d'un continent à 3 milliards d'hommes. Compte tenu des conditions locales, on ose à peine imaginer les conséquences sur les famines, les épidémies, l'environnement, la pénurie d'eau, l'instabilité politique ou les guerres tribales. On s'étonnera que l'Égypte qui étouffe sous sa densité et vit encore sous la pression d'un fort rythme démographique, envoie si peu de migrants vers l'Europe ; elle se contente de la perfusion permanente (aide américaine depuis les accords de camp David, tourisme, revenus du Canal de Suez, remise des migrants installés dans les pays pétroliers). La Chine, en pleine désarticulation de son économie compte 200 à 300 millions de paysans excédentaires, souvent livrés aux mafias locales et dont une partie peut fournir la main-d'œuvre non qualifiée des firmes transnationales, voire entrer dans le trafic international d'êtres humains, pour celui dont la famille en a les moyens ou dont le courage ne répugne pas à l'esclavage ; le droit de passage jusqu'à l'Eldorado occidental peut se monnayer jusqu'à 10 000 dollars. A nos yeux, il s'agit d'une violation des droits de l'homme ; pour le migrant, affamé, acculé, le choix n'existe pas : il a faim, il veut manger.

3) L'Europe et son pourtour musulman

Pour illustrer le contraste démographique entre l'Europe et l'arc musulman proche, présentons la pyramide des âges de l'UE-25, reconstituée au 1er janvier 2000 et celle du pourtour musulman proche (l'Islam s'étend du Maroc à l'Indonésie), sur une large ceinture, qui a essaimé à partir de l'Arabie à la même date.

Figure 5.- La transformation de la composition démographique de l'Europe



La silhouette européenne est analogue à celle d'un pin, aux branches fournies aux plus grands âges et dégarni parmi les jeunes, cependant que pour la région MENA-25 (25 pays proches, de la région Middle East Northern Africa) l'allure reste triangulaire, évasée, avec une quasi-absence de personnes âgées et près de quatre fois plus de jeunes.

La transformation de la composition démographique de l'Europe, dans le sens d'un renforcement de l'africanisation, de l'asiatisation et de l'islamisation du peuplement est appelée à se poursuivre, surtout dans les pays à forte dépendance migratoire, où les pénuries de main-d'œuvre se creusent rapidement et où les flux d'arrivée seront vraisemblablement plus délicats à contrôler.

Même si la renaissance des nationalismes en Russie, en Ukraine, en Pologne, voire en France, risque de faire opposition à l'arrivée d'étrangers, nécessité fait loi. Les faits sont là, incontournables. La pression migratoire s'exercera, tirée à la fois par des forces internes et une poussée externe. « On n'arrête pas la mer avec ses bras » disait un Président africain.

III. LES MIGRATIONS, UN LEVIER DE CO-DEVELOPPEMENT

Les migrations internationales ont un rôle d'atténuation des déséquilibres démographiques ; il en va de même pour les déséquilibres économiques.

Contrairement à une vision simpliste de type binaire, inspirée de la catégorie « dominant / dominé », d'héritage marxiste, la migration est, en règle générale, un jeu à somme positive, pour les trois parties prenantes : l'immigré, le pays d'accueil et le pays de départ. Passons en revue les éléments principaux de l'argumentaire, en nous penchant davantage sur le cas du pays d'origine, mal analysé, vu à travers le prisme de l'idéologie bien-pensante, détachée des réalités vécues.

- Pour l'immigrant, qui, souvent, franchit la frontière au péril de sa vie, la motivation est claire : c'est une question de survie, pour lui et sa famille ; il veut oublier le chômage et la misère de son pays pour accéder à un Eldorado, où les salaires sont souvent 10 à 20 fois supérieurs à ceux du milieu qu'il quitte ; il est fréquemment « exploité », en terme d'horaires, de salaires, de pénibilité, mais il ne compare pas sa condition à celle des nationaux du pays où il s'installe, mais à celle de ses homologues de son pays, à la trajectoire qu'il aurait pu connaître en restant sur place. Il se prête aux travaux de type 3D (« dégueulasses », difficiles, dangereux), que délaissent les autochtones, dont l'effort productif s'est relâché en quittant les campagnes et en accédant au confort urbain. C'est pour lui un choix personnel, qui le valorise aux yeux de sa communauté, qui lui donne une expérience et des compétences, une vie décente. Rien n'est plus significatif, à cet égard, que l'échec des politiques d' « aide au retour », engagée par les principaux pays receveurs d'Europe occidentale (Allemagne, France, Suisse, etc.) au lendemain du premier choc pétrolier en 1973-1974 (ralentissement de la croissance économique, hausse du chômage, crainte des poussées xénophobes). Même assez élevées, les incitations financières au retour sont restées sans effet, car l'immigration s'inscrit dans un projet de vie collective (ascension sociale, envoi de fonds à des proches vivant dans la misère, volonté d'accumuler un capital pour bâtir une maison ou créer une entreprise familiale, etc.).

- Pour le pays d'arrivée, c'est la compétitivité de pans entiers de l'économie qui est en cause. Cela vaut, certes, pour certains secteurs à main-d'œuvre qualifiée (ingénieurs, techniciens, personnels de santé, etc.) ; mais cela vaut davantage encore pour des tâches manuelles ou des emplois de service déconsidérés par les nouvelles générations instruites du pays hôte : c'est le cas des services de nettoyage, de domesticité, de garde d'enfants ou de personnes âgées, du travail agricole, des travaux dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (grands chantiers à échéance programmée, par exemple), de même que dans la filière « horesca » (hôtels, restaurants, cafés), ou dans le métier de taxi (horaires de nuit, etc.) ; ou de concierge ; la liste est loin d'être exhaustive. De la sorte, certaines entreprises échappent à la faillite, aux licenciements, et l'économie globale retrouve des facteurs de souplesse ; quant au consommateur, du fait des différences de taux de salaire

horaire (voire de protection sociale, s'il s'agit de travail clandestin), il réalise une épargne qu'il peut réinjecter dans les circuits économiques. La peur de la « dérogeance » (A.Sauvy) crée une discrimination de fait ; les grandes entreprises de nettoyage-balayage des ministères, hôpitaux, bâtiments publics, administrations, entreprises, etc., ne trouvent que du personnel noir, les Blancs refusant d'accomplir des tâches qu'ils jugent indignes de leur personne et préférant bénéficier du système d'allocation du chômage (tout en pouvant cumuler le revenu obtenu avec des activités non déclarées). Bien entendu, il ne s'agit pas de retourner la charge, car les excès au sein de la population migrante sont souvent plus fréquents, notamment parmi les ethnies pratiquant la polygamie (le père tend à s'approprier les prestations devant aller à ses épouses).

Globalement, l'immigration permet un gain de pouvoir d'achat (la main-d'œuvre étrangère est moins coûteuse) et améliore les perspectives de mobilité sociale au sein de la société d'accueil. Il ne s'agit pas ici d'ignorer ni les tensions sociales, ni la délinquance, ni les coûts de l'intégration, mais de rappeler certains faits économiques, volontiers dissimulés dans les médias, car lisses et non spectaculaires.

- Pour le pays de départ, le débat finit par se clarifier car, à la suite d'analyses bancaires et de décomptes faits sur les remises opérées par Internet, chacun s'accorde à constater que l'argent des immigrants irrigue l'économie des pays pauvres. Selon la Banque Mondiale, les sommes rapatriées par les migrants en 2004 s'élevaient à 100 milliards de dollars, sans tenir compte des remises directes non enregistrées (billets sous enveloppe), évaluées à 300 milliards, soit un total de 400 milliards. Le montant dépasse largement celui de l'aide publique au développement ou même des investissements étrangers vers les pays concernés. Surtout, il a l'avantage de profiter directement, sans détournement, aux plus démunis, allégeant d'autant leur insuffisance de revenu. Dans nombre de pays, le transfert de fonds des travailleurs migrants représente la première ou la seconde source de devises étrangères, permettant ainsi de financer l'achat d'importations, la réalisation de projets d'infrastructures (construction de routes, d'hôpitaux, d'écoles, etc.), le lancement de « micro-crédits » au profit des populations locales ou encore la création d'entreprises privées. Au total, la migration est source d'opportunités d'emploi pour les jeunes, ou de scolarisation pour les filles. Si les migrants sont les « soutiers » des économies riches, ils sont les bienfaiteurs des économies pauvres, car ils apportent leur contribution, régulière et croissante, à la réalisation de l'« objectif du millénaire pour le développement » (réduire de moitié la pauvreté à l'horizon 2015), ceci de façon plus sûre, plus discrète, que par les canaux officiels, et sans les à-coups des marchés financiers. Selon l'Office International des Migrations (OIM), chaque année, environ 250 000 Bangladais quittent leur pays dans l'espoir de pouvoir travailler à l'étranger. Admettons, simple hypothèse, que chacun, par ses remises, procure un revenu marginal permettant à dix personnes de sortir de la trappe de pauvreté, on mesure alors l'effet de levier pour les catégories les plus démunies. Ce type de redistribution privé est plus efficace, plus ciblé, plus personnalisé que tout dispositif officiel de *thrickle down* (compensation financière, ou déversement au goutte à goutte permanent).

C'est, semble-t-il, à propos de l'Amérique latine, que la prise de conscience s'est faite. En Europe, l'effet redistributif était bien connu ; on l'avait observé dans les cas de pays comme l'Italie, le Portugal ou l'Espagne, au temps de leur forte émigration. Or la Banque Interaméricaine de Développement ne s'était, jusqu'à présent, guère intéressée à ces flux financiers, car ils semblaient marginaux, informels, négligeables ; elle mesure aujourd'hui, avec la présence croissante des Mexicains et leur ascension sociale aux Etats-Unis, que le phénomène a une dimension majeure. Ainsi, avec un chiffre record de 16,6 milliards de dollars de « remesas »(remises) en 2004, le Mexique est le principal bénéficiaire de tels transferts à l'échelle de l'Amérique latine et il occupe le deuxième rang mondial, derrière l'Inde. Le Président mexicain lui-même admet que ces transferts dépassent le montant des investissements publics dans les campagnes, et qu'ils contribuent sensiblement à la lutte contre la pauvreté, au développement rural, et à l'allègement de la dette extérieure. L'essor des transactions bancaires officielles et des transferts directs de compte à compte, via Internet, ont permis une prise de conscience ; on estime même que si les envois d'argent cessaient, la pauvreté augmenterait d'au moins 10 % au Mexique (les Américains d'origine mexicaine représentent aujourd'hui 9 % de la population des Etats-Unis, soit 26,6 millions de personnes). C'est dire que l'argent de la diaspora représente la clé de voûte de l'économie de nombreux pays, en particulier de pays plus pauvres encore que le Mexique (Salvador, Guatemala, Colombie, Cuba, République Dominicaine, etc.) ; il joue le rôle d'une perfusion continue.

Mais il faut aller au-delà de cet aspect, visible, de l'iceberg, car la migration instaure une mobilité, contribue aux échanges de toutes natures et contribue à l'apprentissage de savoirs utiles à la modernisation, donc, à terme, à une économie d'entrer sur le sentier du développement.

Ce n'est pas un jeu avec un perdant et un gagnant, ni même un jeu à somme nulle, mais un jeu où chacun sort gagnant. De nombreux responsables politiques d'Asie l'avaient constaté depuis longtemps, que ce soit au Sri Lanka, aux Philippines ou en Inde, par exemple. Même dans le cas d'exode des cerveaux, Indira Gandhi, ne manifestait aucune indignation, car elle n'ignorait pas les retombées indirectes sur la longue durée : d'une part, nombre de partants reviennent au pays, pourvus de meilleures qualifications et des contacts avec leurs universités ou leurs laboratoires de l'étranger ; d'autre part, ceux qui s'installent dans des pays plus prospères ne rompent pas les liens avec leur mère-patrie ; ils font partager leur savoir, invitent de jeunes étudiants dans leur nouveau pays, incitent des professeurs étrangers réputés à aller transmettre leur connaissance en Inde, d'où la création de transferts de connaissances, de ponts scientifiques, de familles transnationales, qui sont le meilleur garant du dialogue, des échanges, et de la convergence, sectorielle et structurelle, des niveaux de vie.

La migration de travail est donc un processus dynamique interactif, porteur de gains cumulatifs, mais ignorés par les médias ou les analyses statiques, dichotomiques, courantes. Son analyse économique est plus complexe et plus subtile que ne le veut l'opinion commune.

Il existe cependant des effets de seuil, des limites : une émigration trop importante de cerveaux (cas des médecins d'Afrique sub-saharienne, par exemple), peut priver le pays émetteur de ressources rares indispensables à son développement (retard de l'espérance de vie, en l'espèce, comme en Ethiopie).

L'attention de l'opinion est régulièrement attirée par les coûts d'intégration, en matière de délinquance ou de criminalité, entre autres. Même aux Etats-Unis, pays qui n'existe qu'en vertu de l'immigration, depuis l'arrivée des premiers aventuriers européens, les derniers survivants ont toujours été perçus avec hostilité, comme des concurrents pour l'emploi, le logement, les terres ou les services. En Europe, il est une constante de l'opinion publique : à toute enquête sur le racisme ou la xénophobie, 1/3 des répondants se déclare eux-mêmes « ouvertement raciste », un autre tiers « raciste » et le dernier tiers indifférent. Ce qui gêne la franchise du débat politique.

A long terme cependant, les grands pays d'immigration (Etats-Unis, Canada, Suisse, Allemagne, etc.) semblent avoir gagné en vitalité démographique et en revenu par habitant. De même, les pays saignés par une émigration intense, parfois séculaire, comme l'Italie, le Portugal ou l'Espagne n'ont pas reculé dans l'échelle du développement. Il convient donc de comprendre pourquoi le jeu ne semble pas binaire avec un perdant et un gagnant, mais un jeu à somme positive, de *win win*, où chacun peut tirer son épingle du jeu.

CONCLUSION. POUR DES QUOTAS UNIVERSALISTES, REFLETANT LES BESOINS NATIONAUX

Le Québec, doté d'une autonomie de décision en matière de migration, peut éclairer l'aide à la décision publique. Il dispose d'une quinzaine de bureaux répartis sur toute la planète et qui font office de bureau d'accueil des candidats potentiels au départ. Un système par points est mis en place qui permet de choisir les personnes les plus motivées, les plus adaptées, et les plus recherchées dans le pays hôte.

Un tel choix ne veut pas dire qu'il s'agit de recruter des élites, mais d'un effort d'ajustement aux besoins de l'appareil productif.

Dans la plupart des pays ayant atteint un certain degré de prospérité, les nouvelles générations, élevées dans des familles restreintes, plus habituées à l'aisance et fortement diplômées, se montrent plus exigeantes quant aux emplois qu'elles recherchent. La liste des métiers considérés comme dégradants ou difficiles est à peu près la même dans tous les pays de l'OCDE ; ils concernent l'agriculture, la construction, l'hôtellerie, la restauration, la sécurité, le nettoyage, la domesticité, certaines professions médicales ou para-médicales (travail de nuit), etc. ; même le Japon, géographiquement isolé et enclin à la robotisation, voit son immigration augmenter peu à peu ; il a franchi le seuil de 1 % de population étrangère, qui en fait un « pays d'immigration ».

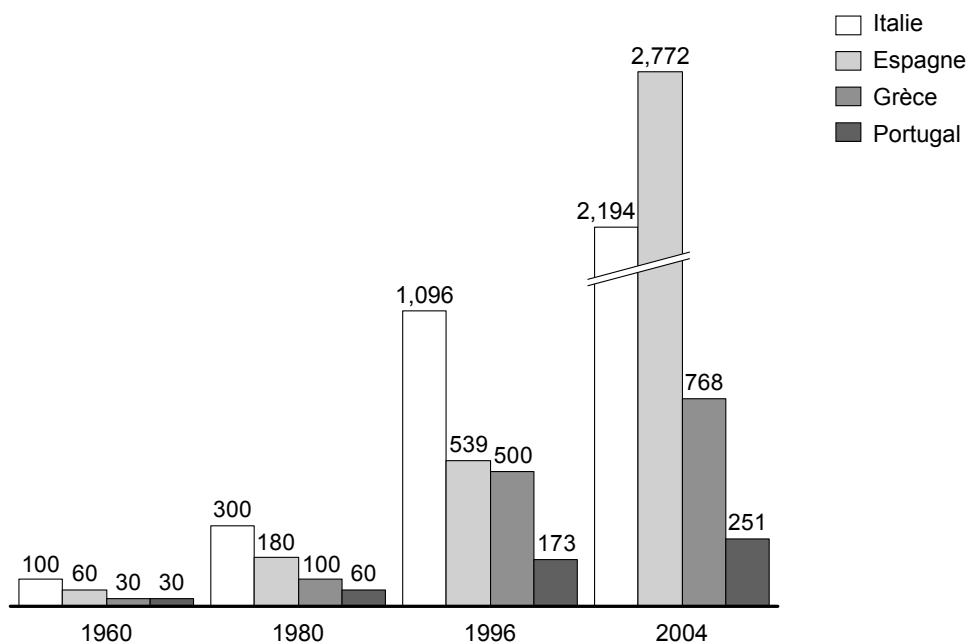
Les employeurs, qu'il s'agisse d'entrepreneurs, d'administrateurs ou de simples particuliers (services à la personne : garde des enfants, soins aux personnes âgées dépendantes), sont en situation de demande accrue ; les forces du marché s'imposent. Ceci même s'il existe un chômage élevé parmi les jeunes résidents, les tâches exigées sont refusées par les nationaux ; l'image des métiers est difficile à changer, sauf à coût très élevé ; un tel changement ne peut donc être que l'exception (cas des éboueurs de la ville de Paris).

Pour éviter l'incompréhension entre les gouvernants et les gouvernés, un grand débat public doit être ouvert, en vue de préparer la migration, avec toutes les parties intéressées et en relation avec les pays de départ. L'immigration sera une composante essentielle de la vie de l'Europe au XXI^e siècle, les candidats au départ sont en nombre quasi-illimité, autant saisir l'opportunité, en offrant la chance aux plus méritants et non aux seuls qui disposent de l'argent ou des relations.

D'autres conditions sont nécessaires à la réussite d'une politique migratoire : une diffusion géographique minimale (par la mixité du logement et de l'école), une natalité suffisante parmi la population d'accueil, enfin un effort d'apprentissage de la langue (condition d'accès à l'emploi et à la vie sociale : la libre circulation et l'installation de migrants permanents ne sont visées que par des migrants polyglottes, plus flexibles).

ANNEXES

Figure 1 : Nombre de non-nationaux enregistrés

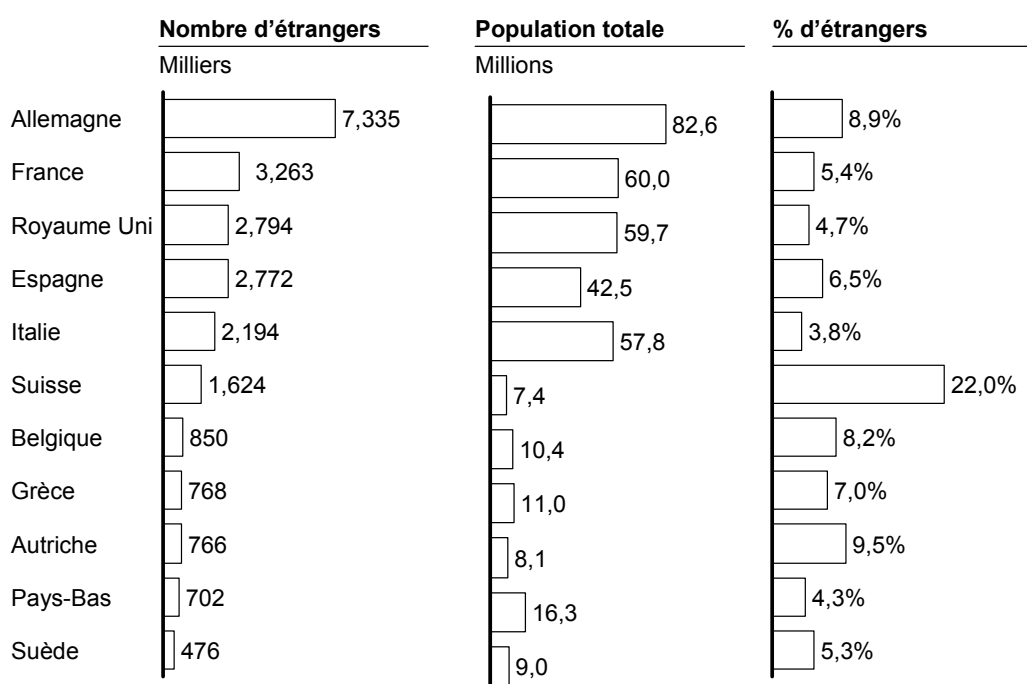


Source: évaluation d'après les recensements et les registres de population

Jusqu'aux années 1960-1970, les pays d'Europe du Sud ne comptaient guère d'étrangers. De nos jours, ils représentent la porte principale d'accès dans l'Union Européenne ; le modèle italien est particulièrement révélateur. L'immigration y est sauf exception, illégale, mais passé un certain délai, les migrants sans permis de résidence sont collectivement régularisés. Entre 1995 et 2002, trois vagues de régularisation ont ainsi eu lieu. Un tel phénomène n'est pas nouveau ; à ses débuts, l'immigration portugaise vers la France était en grande partie illégale. Le résident régulier est très souvent un ancien « clandestin ». Le « contrôle des frontières » relève de l'utopie ; autant il est réalisable pour le trafic aérien (sauf pour de petits avions) et, dans une moindre mesure, pour la circulation terrestre, surtout il est délicat à réaliser 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 dans une péninsule comme l'Italie, qui compte environ 10 000 kilomètres de frontières maritimes et est plongée en pleine méditerranée ; il en va de même pour l'Espagne, qui compte, elle aussi, ses « boat-people » échouant au détroit de Gibraltar et dans ses îles proches du Maroc. Dans les deux cas, la population étrangère, quoique sous-estimée, augmente rapidement. Entre 1960 et

2004, le nombre total d'étrangers en Italie, Espagne, Portugal et Grèce est passé d'à peine plus de 200 000 à plus de 6 millions.

Figure 2 : Présence étrangère dans les principaux pays d'immigration d'Europe en 2004



Source: Istituto di ricerche sulla popolazione e le politiche sociali, Demotrends, Rome, 2005

C'est en Allemagne que la présence étrangère est la plus forte (7,3 millions) ; le chiffre n'inclut pas les Allemands issus de la diaspora et dispersés au cours des derniers siècles sur les territoires de l'Est. Le chiffre dépasse, de loin, celui de la France, du Royaume-Uni ou de l'Espagne : environ 3 millions. On pourrait penser que le fait tient à la rareté des naturalisations ; en fait, le droit du sang a été assoupli pour tenir compte de la germanisation conférée par la durée de présence sur le territoire. Depuis 1992, le nombre annuel de naturalisations est de l'ordre de 200.000 à 300.000 ; c'est le plus important d'Europe ; il n'est dépassé que par celui des Etats-Unis qui peut aller jusqu'à 0,5 ou 1 million.